



Soutien à la promotion des auteurs sociétaires de la SSA et de leurs œuvres à l'étranger

Fiche récapitulative

A joindre à votre dossier

Titre :

Auteurs :

La demande de soutien concerne :

accueil production coproduction lecture événement

Structure productrice ou d'accueil théâtre festival

Nom :

Contact :

Adresse postale :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Site internet :

Structure coproductrice théâtre festival

Nom :

Contact :

Adresse postale :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Site internet :



Spectacle / événement / lecture

Genre :

Nom/s de/s auteur/s : Clé de répartition en %

(Au moins le 50% de la clé de répartition des droits doit revenir à des auteurs sociétaires de la SSA) Clé de répartition en %

Metteur en scène/lecture.:

Budget global :

Durée :

Représentations

Première (lieu et date) :

Autres représentations :

(lieux et dates)

.....

.....

.....

En cas de soutien effectif par le Fonds culturel SSA, le versement à la structure productrice interviendra en deux temps :

- 50% à la réception du contrat de représentation signé par la structure productrice et une société de gestion de droits d'auteur (la SACD ou la SSA)
- 50% à la fin de l'exploitation de la production sur présentation d'un bilan et d'une revue de presse.

SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA), AFFAIRES CULTURELLES

Rue Centrale 12/14, CP 7463, CH-1002 Lausanne
T +41 21 313 44 66 • F +41 21 313 44 56
fondsculturel@ssa.ch • www.ssa.ch